



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Suisse-romande-l-affaire-Bilan-et-ses-suites>

Suisse romande : « l'affaire Bilan » et ses suites

- Les médias - Médias d'autres pays - En Suisse -



Date de mise en ligne : mardi 11 mars 2003

Description :

Des journalistes suisses se battent contre les pressions.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Des journalistes suisses et leurs associations sont engagés dans un combat contre les pressions de toute nature exercées contre les journalistes. Ce combat trouve son origine dans ce qu'il est convenu d'appeler "l'affaire *Bilan*", nom du mensuel suisse de l'économie.

Les pressions internes contre les journalistes sont un sujet délicat auquel le [Conseil Suisse de la Presse](#) s'est intéressé lors des manifestations de son 25e anniversaire, à Berne, (voir [programme](#)). On peut lire, sur le site du Conseil Suisse de la Presse, les [exposés du colloque du 25ème anniversaire](#), et, ici même celui de Christa Mutter, « [Pressions économiques sur des journalistes en Suisse romande](#) ».

Cet intérêt est le résultat de deux ans de combat juridique, mené par la [Fédération Suisse des Journalistes](#), [Comedia](#), syndicat suisse des médias, ainsi que le [Syndicat alémanique des journalistes](#), et la [Coordination des représentants des rédactions du groupe Edipresse](#), à Lausanne.

Des journalistes suisses et leurs associations sont engagés dans un combat contre les pressions de toutes natures exercées contre les journalistes.

Ce combat trouve son origine dans ce qu'il est convenu d'appeler "L'affaire *Bilan*", nom du mensuel suisse de l'économie [Bilan](#).

Au mois de juin de l'an 2000, *Bilan* a vu deux de ses rédacteurs, Danielle Hennard et Pierre Pauchard, démissionner avec effet immédiat en invoquant la clause de conscience après divers manquements à l'éthique journalistique de la part du rédacteur en chef de *Bilan*. Ces manquements ont fait l'objet d'une plainte de la Fédération Suisse des journalistes et du Syndicat lémanique des Journalistes, auprès du Conseil Suisse de la Presse (voir sous [Indépendance des journalistes](#)).

Un troisième rédacteur, xxx [1] a été limogé en septembre 2000, pour avoir posé des questions au sujet des pressions internes contre les journalistes et l'éthique de l'éditeur. Quelque mois plus tard, il a dénoncé une campagne de presse au sujet de "l'affaire *Bilan*" dans les journaux du groupe Edipresse qui pourrait être assimilée à une sorte de Konzernjournalismus. Une [plainte déposée devant le Conseil Suisse de la Presse](#) a reçu la réponse suivante : « *Le Conseil de la presse n'entre pas en matière, la plainte ne relevant pas de sa sphère de compétence* ».

A suivre...

Pour une synthèse :

- ▶ *Le Courrier*, Genève, 18 août 2000 : « La presse économique s'acoquinerait-elle avec les entreprises ? » (lien périmé - Acrimed, mars 2009), par Helen Brügger.
- ▶ *Le Courrier*, Genève, 5 mai 2001 : « [Un journaliste dépose plainte contre Edipresse](#) », par Philippe Chevallier.

[1] Nom retiré à la demande la personne concernée, en mai 2009.